



Commune d'HAUTOT LE VATOIS



Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 16 février 2023

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le 16 février 2023 à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 6 février 2023
- Autorisation donnée à M. le Maire de faire des demandes de subventions auprès de la Préfecture et du Conseil départemental pour l'implantation d'une réserve incendie enterrée de 120 m³ chemin de la Côte et d'une bouche incendie impasse des deux villages
- Questions diverses et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent à l'exception de M. Christophe LESUEUR. M. Bernard GARDEMBAS est désigné secrétaire de séance.

1. Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 6 février 2023.
2. Afin de financer l'implantation d'une réserve incendie chemin de la Côte et d'une bouche incendie impasse des deux villages, il est nécessaire de solliciter des subventions auprès de la Préfecture et du Conseil départemental. Après avoir pris connaissance du montant des travaux résultant de la passation du marché passé par le Syndicat d'eau et d'assainissement du Caux central, respectivement 51 325€ et 8 150 € HT et du coût du raccordement au réseau d'adduction d'eau, respectivement 1 664,50 € et 870 € HT, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions auprès de la Préfecture (DETR) et du Conseil départemental.

Prochaine réunion du Conseil municipal : 27 mars 2023 à 20 h 00.